



## Casques : norme équestre en vigueur

**En compétition FFE, les casques ayant trois points d'attache et portant une étiquette « CE EN 1384 », ou simplement « CE » sont autorisés.**

La Commission Européenne a retiré la norme EN 1384 pour les casques d'équitation. Les casques mis sur le marché avant l'entrée en vigueur du retrait de la norme, soit le 5 novembre 2014 peuvent encore être utilisés, car la norme EN 1384 n'est qu'une simple présomption de conformité à la directive européenne.

Les casques fabriqués ou mis sur le marché européen depuis le 5 novembre 2014 doivent être conformes à la directive européenne et porter la mention « CE » ainsi qu'une référence aux activités équestres.

*FFE Compétition*